



Le Service public

L'équipe de retraitées de Saône et Loire a repris quelques faits évoqués lors de la précédente réunion afin d'y réfléchir de manière plus méthodique. Le fil conducteur a été le Service public. Ces services sont-ils au service de tous : accessibilité physique, technique, économique ?

Des bureaux de La Poste sont fermés, les tournées des facteurs sont rallongées. Dans les administrations il y a de plus en plus de contrats précaires. La Poste propose maintenant des services payants notamment auprès des personnes âgées. Pourtant il existe déjà des services comme les aides ménagères, la téléassistance... Ce nouveau service correspond-il à un besoin? Va-t-il se développer? A quel prix pour le bénéficiaire ? Son coût sera-t-il accessible à tous ?

Plusieurs d'entre nous ont eu l'occasion d'apprécier l'amabilité des personnels de La Poste contrairement à une idée parfois reçue. On constate aussi que ces mêmes personnels sont incités par leur employeur à proposer systématiquement des produits payants comme les enveloppes pré-timbrées plus chères que les timbres seuls.

- Les grèves à la SNCF : un bras de fer est engagé entre le gouvernement et une bonne partie du personnel de la SNCF. Devant la volonté de réforme de leur statut les cheminots défendent leurs avantages acquis. Les nouveaux embauchés n'auront pas le même statut que leurs collègues, ni les mêmes avantages. Toutefois certains avantages semblent exagérés et ne plus correspondre à la réalité des conditions de travail aujourd'hui ; des cheminots eux-mêmes le disent. En revanche de nouvelles contraintes n'ont pas été prises en compte.

La SNCF a développé les lignes TGV au détriment du réseau secondaire. Ceci au profit des entreprises et de leurs hommes d'affaires qui voyagent sur de longues distances et au détriment des voyageurs « locaux ».

- Autres mouvements sociaux : les revendications pour du personnel suffisant dans les EHPAD et pour le développement d'EHPAD publiques et la lutte contre l'augmentation des prélèvements CSG sur les retraites. Dans plusieurs villes du département il y a eu des rassemblements pour ces deux causes en même temps, le même jour. On a vu foule pour les retraites et peu de monde pour les EHPAD. Ce n'était

pas très heureux de cumuler des revendications si différentes. Et en plus peut-on dire que les retraités sont plus pauvres que les actifs ou les chômeurs dans la société d'aujourd'hui ? On ne peut pas dire non plus qu'ils sont tous plus riches. A la CFDT il y a débat sur cette question et certains préconisent une augmentation des petites retraites plutôt qu'une protestation globale contre la CSG. Parmi les retraités, c'est comme parmi les commerçants ou les agriculteurs ou d'autres catégories, il y a des riches et des pauvres. Et certaines revendications ne finissent-elles pas par défendre encore les plus riches ?

- On évoque aussi ce qui se passe actuellement à Notre Dame des Landes. Des « zadistes » refusent de se plier aux exigences des pouvoirs publics qui permettraient à certains de rester sur le site en proposant des projets économiques individuels. Leurs arguments sont qu'avec un projet collectif ils prennent en charge certains d'entre eux qui ne pourraient pas se « débrouiller » seuls. A priori cela suscite respect et admiration. Mais en y réfléchissant on pense aux dispositifs existants pour les personnes qui ne sont pas en situation d'autonomie (RSA, AAH, Soins... et les accompagnements sociaux qui s'en suivent) et on se demande si la charité individuelle et le bénévolat doivent se substituer à la solidarité nationale, ou bien si ces personnes ne devraient pas être orientées vers ces dispositifs prévus par la loi.

- Autre évènement récent : A Chalon les personnes âgées aux petits revenus pouvaient bénéficier jusqu'à maintenant de chèques-taxis délivrés par le CCAS. Cette aide vient d'être supprimée, mais aucune information n'a été faite. Les intéressés l'apprennent lorsqu'ils en font la demande.

Notre réflexion, notre analyse, notre discernement

Nous nous rappelons que nous ne sommes pas ici pour décider des actions à mener dans la société au nom de l'ACMSS.

Mais humainement et en tant que chrétiens nous ne pouvons pas nous satisfaire de l'injustice.

Notre rôle de citoyens ne se limite pas à la solidarité individuelle mais doit aller jusqu'à défendre des lois qui fassent leur place à tous, et le bénévolat, s'il peut être complémentaire, ne doit pas se substituer aux



services que la société doit aux plus faibles.

A plusieurs reprises nous avons parlé du service public à défendre. Or qu'est-ce qu'un service public, si ce n'est un service à la disposition de tous, pour une égalité de chances.

Les situations sont complexes : la défense du service public ce n'est pas l'immobilisme, le démantèlement de celui-ci ce n'est pas la justice. Il faut se documenter, réfléchir, débattre pour déterminer ce qu'on veut défendre.

Les plus démunis ont-ils les moyens de se documenter ? C'est bien le rôle des syndicats, des associations de leur permettre de le faire.

Mais les syndicats sont-ils objectifs ? Et la presse ? Réponse : ni plus ni moins que les individus que nous sommes. D'où l'intérêt de réfléchir à plusieurs, de débattre dans les organisations où nous sommes, de poser des questions, d'écouter les autres points de vue pour savoir ce qu'on veut défendre.

Et maintenant ?

C'est là où nous sommes insérés que nous avons à agir.

Continuer à nous documenter : Claudine est allée à une conférence-débat sur les retraites et la CSG

Réfléchir, débattre avec d'autres : Martine va reparler de ce même sujet au sein de la CFDT

Poser des questions au CCAS de Chalon : Marie-Pierre a un contact

Reprendre la discussion : Claudine va reparler de la position des « zadistes » de Notre Dame des Landes avec ses neveux.